

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Instituto has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ANNALES  
DE LA  
**BONNE SAINTE ANNE**  
**DE BEAUPRÉ**

*Avec l'approbation de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, et de NN. SS. les Archevêques de Montréal et Ottawa, et les Evêques de Trois-Rivières, Rimouski et St-Hyacinthe.*

Gloriosa dicta sunt de te. (Ps. 86.)



On raconte de vous d'admirables choses. (Ps. 86.)

O Bonne sainte Anne, priez pour nous.  
S'adresser au Rév. C. E. Carner, Gérant des "Annales."  
Collège de Lévis, Lévis.—Prix de l'abonnement : 35 centins.

# ANNALES

DE LA

## BONNE STE ANNE DE BEAUPRE.

---

RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES : Les directeurs du collège de Lévis

---

### SOMMAIRE :

Avantages.—Mandement de S. E. le Cardinal Taschereau promulguant le rescrit pontifical qui érige en Archiconfrérie la Confrérie de Sainte Anne de Beaupré.—L'Ascension.—Le Rosier du Mois de Marie.—Saint Isidore, agriculteur.—Actions de grâces.—Faveurs obtenues de sainte Anne.—Recommandations aux prières.

---

Abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis : frs. 2.50 pour la France et les autres pays de l'union postale.

---

### AVANTAGES.

1<sup>o</sup> Deux messes chaque semaine, une le lundi, et l'autre le samedi, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2<sup>o</sup> Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

—ooo—

### LES ANNALES DE SAINTE ANNE EN ANGLAIS.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que la publication des *Annales* de sainte Anne en anglais est une chose décidée. Le nombre d'abonnés qui ont promis de souscrire est encore assez restreint, mais nous sommes sûrs qu'il augmentera avec l'apparition du premier numéro de la nouvelle revue. Nous comptons sur le zèle de nos amis, et avant tout sur la protection de la Bonne sainte Anne pour faire réussir cette entreprise qui doit tourner à sa gloire.

Nous adresserons la première livraison des Annales anglaises à un certain nombre de nos abonnés Canadiens-Français, dans l'espoir qu'ils nous trouveront plusieurs souscripteurs parmi leurs amis de langue anglaise.

L'édition anglaise ne sera pas une traduction pure et simple de l'édition française. Il y paraîtra beaucoup d'articles spéciaux. Nous avons fait préparer pour la nouvelle revue une vignette toute neuve. C'est le même sujet, toujours ancien mais toujours nouveau, Sainte Anne et la Bienheureuse Vierge Marie, la Mère et la Fille. L'exécution de l'œuvre est tout-à-fait artistique.

— 000 —

## MANDEMENT

PROMULGUANT UN RESCRIPT PONTIFICAL DU 26 AVRIL 1887, QUI ÉRIGE EN ARCHICONFRÉRIE LA CONFRÉRIE DE SAINTE ANNE DE BEAUPRÉ, ÉTABLIE LE 27 SEPTEMBRE 1886.

ELZÉAR ALEXANDRE TASCHEREAU, CARDINAL PRÊTRE DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE, DU TITRE DE SAINTE MARIE DE LA VICTOIRE, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

*Au Clergé Séculier et Régulier, et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.*

La dévotion toujours croissante envers la Bonne Sainte Anne, patronne de la province civile de Québec, nous a engagé, NOS TRÈS CHERS FRÈRES, à ériger l'année dernière dans la Basilique de Sainte-Anne de Beaupré, une confrérie destinée à glorifier cette grande Sainte, en rendant son culte plus universel et plus pratique, à faire profiter un plus grand nombre d'âmes des grâces que Dieu se plaît à répandre sur ses dévots serviteurs. C'est aussi un moyen d'offrir aux paroisses et aux familles chrétiennes l'occasion d'attirer sur elles sa bienfaisante protection, et de procurer aux fidèles et spécialement aux pécheurs, aux malades, aux infirmes, aux moribonds, le précieux avantage de participer aux mérites d'une immense union de prières à Sainte Anne et de messes nombreuses en son honneur.

Cette confrérie, érigée le 27 septembre 1886, a été élevée au rang d'une archiconfrérie par Notre Saint Père le Pape, par un rescrit du 26 avril 1887, avec tous les droits, honneurs et privilèges que ce titre suppose. Toutes les confréries érigées en l'honneur de Sainte Anne dans le Canada et les Etats-Unis, peuvent y être affiliées. Pour cela il faut qu'elles aient été érigées canoniquement par l'Ordinaire du Diocèse et que les directeurs, avec sa permission, en demandent l'affiliation au Révérend Père Rédemptoriste, Curé de Sainte-Anne-de-Beaupré, qui est autorisé par l'indult pontifical à l'accorder.

Notre Seigneur a promis que là où deux personnes seront réunies en son nom, il sera au milieu d'elles : *Ubi sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum* (Mat. XVIII, 20). En vertu de cette promesse divine, chaque membre d'une confrérie, en mettant dans le trésor commun le fruit de ses bonnes œuvres et de ses prières, ne peut que s'enrichir. De même que le feu, en se communiquant à de nouvelles matières inflammables, loin de perdre son activité, la voit au contraire s'accroître à mesure qu'il s'étend, de même aussi la charité chrétienne, qui est un feu allumé par Jésus-Christ (Luc XII, 49), multiplie les mérites et la valeur des bonnes œuvres, à proportion de la communication que l'on en fait à ses frères. Toutes les prières, tous les actes de charité qui se font par les membres d'une confrérie, deviennent le patrimoine commun de chaque confrère pendant sa vie, et servent à soulager son âme après sa mort. Tous sont donc enrichis sans que personne ait été appauvri.

Les nombreux pèlerins qui, de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, viennent au sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, s'en retournent emportant avec eux une foi plus vive, une confiance plus ferme dans la puissante intercession de cette Sainte. Leur cœur reste en quelque sorte dans ce sanctuaire, où depuis plus de deux siècles la voix de Jésus se fait entendre avec tant de douceur et de force pour convertir les pécheurs, et où sa volonté se manifeste d'une manière si admirable par les merveilleuses guérisons que Sainte Anne obtient à ceux qui l'invoquent avec confiance. Voilà pourquoi un si grand nombre de pèlerins aiment à revoir ce sanctuaire, où ils ont éprouvé tant de consolation et obtenu tant de faveurs. Et ceux qui ne peuvent pas y revenir se rappellent toujours avec bonheur les douces émotions qu'ils y ont éprouvées. La confrérie contribuera puissamment à les entretenir tous dans ces sentiments de foi et de confiance, qui leur mériteront de nouvelles faveurs spirituelles et temporelles.

Les pèlerins ne seront pas les seuls à profiter des avantages de cette confrérie. Ceux qui n'ont pas encore eu ce bonheur, et ceux que des obstacles insurmontables empêchent peut-être de songer à ce voyage, trouveront dans leur affiliation à la confrérie une consolation de n'avoir pu encore, ou de ne pouvoir peut-être jamais venir

honorer et invoquer Sainte Anne dans son église. En pratiquant fidèlement les exercices de piété prescrits par le règlement, ils se transporteront en esprit dans ce sanctuaire béni, et la Bonne Sainte Anne, qui lira dans leur cœur, les reconnaîtra pour ses enfants, les pressera sur son cœur maternel, essuyera leurs larmes, et fera pour eux ce qu'elle aurait fait s'ils fussent venus en personne. Le malheur même qui les prive de la joie de venir l'y invoquer, sera pour cette tendre mère une raison de plus de s'intéresser à leur sort.

A ces causes et le Saint Nom de Dieu invoqué, Nous ordonnons et réglons ce qui suit :

1° A la suite du présent mandement sera lue la traduction ci-jointe de la Bulle du 26 avril 1887, qui érige en archiconfrérie la confrérie de Sainte Anne établie par Nous le 27 septembre 1886, dans la Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré.

2° On lira ensuite la liste des indulgences accordées par un Indult pontifical du 24 avril 1887, avec les explications que Nous y avons ajoutées.

3° Nous exhortons Messieurs les Curés et Missionnaires de l'archidiocèse à Nous demander un diplôme établissant la confrérie de la Bonne Sainte Anne dans leur paroisse et mission ; et ensuite à la faire affilier à l'archiconfrérie en s'adressant au Père Rédemptoriste, Curé de Sainte-Anne-de-Beaupré.

4° Les pèlerins sont libres de se faire inscrire dans le registre de la confrérie de leur propre paroisse, ou bien à Sainte-Anne-de-Beaupré, en s'adressant dans la sacristie à la personne chargée de ce soin.

Sera le présent mandement lu au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait l'office public, le dimanche qui suivra sa réception.

Donné à Québec sous Notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de Notre Secrétaire, le 15 avril 1888, en la fête de la Très Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph.

E.-A. CARD. TASCHEREAU,  
Arch. de Québec.

Par Son Eminence,  
C.-A. MAROIS, Ptre, C. S.,  
Secrétaire.

### INDULGENCES

ACCORDÉES AUX MEMBRES DE L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ.

1° Ces indulgences sont toutes applicables aux âmes du Purgatoire.

2° Elles ont été accordées, par l'indult du 24 avril 1887, aux associés de la confrérie de Sainte-Anne-de-Beaupré.

3° En vertu du bref, daté du 26 avril 1887, qui érige cette confrérie en archiconfrérie, ces indulgences peuvent être gagnées par les associés, non-seulement dans l'église de Sainte-Anne-de-Beaupré, mais dans toute église où se trouve érigée une confrérie affiliée à cette archiconfrérie.

I. PLÉNIÈRE, le jour où l'on se fait inscrire comme membre de la confrérie, aux conditions ordinaires de la confession, de la communion, et d'une prière dans la basilique de Sainte-Anne (ou bien dans l'église de la confrérie), pour la propagation de la Foi et suivant les intentions du Souverain Pontife.

II. PLÉNIÈRE, à l'article de la mort, aux conditions de la confession et de la communion ; ou, si c'est impossible, à la condition d'une contrition sincère et invocation de bouche, si c'est possible, sinon de cœur, du très Saint Nom de Jésus.

III. PLÉNIÈRE, quatre fois par année, aux jours indiqués par l'Ordinaire, aux mêmes conditions que ci-dessus, Article I.

(Ces jours sont 1° 26 juillet, fête de Sainte Anne ; 2° le dimanche dans l'octave de l'Assomption, fête de Saint Joachim ; 3° 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception ; 4° 19 mars, fête de Saint Joseph.)

IV. SEPT ANS ET SEPT QUARANTAINES, aussi quatre fois par année, aux jours indiqués par l'Ordinaire, en faveur des personnes qui assisteront à la messe et aux offices divins, dans la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré (ou dans l'église de la confrérie).

(Ces jours sont 1° 24 juin, fête de Saint Jean-Baptiste ; 2° le second dimanche de juillet, fête de la dédicace des églises de l'archidiocèse ; 3° 2 août, octave de Sainte Anne ; 4° le dimanche après l'octave de l'Assomption, fête du Cœur très pur de la Sainte Vierge.)

V. SOIXANTE JOURS, pour chaque bonne œuvre, ou acte de piété ordonné ou recommandé par les statuts de la confrérie.

(Par exemple : invoquer Sainte Anne dans les nécessités spirituelles ou temporelles ; s'appliquer à imiter ses vertus ; réciter fréquemment l'*Ave Maria* en union avec Sainte Anne ; propager la dévotion envers cette Sainte ; réciter trois *Pater* et *Ave* avec trois invocations : O BONNE SAINTE ANNE, PRIEZ POUR NOUS ! renouveler l'acte de la consécration à la confrérie ; chaque jour de juillet faire quelque prière spéciale, et surtout le jour de la fête ; assister aux processions qui se font deux fois par mois dans la basilique de Sainte-Anne ; faire quelque offrande pour les frais de la confrérie ou pour faire chanter des messes en l'honneur de Sainte Anne, ou pour les associés vivants ou morts de l'archiconfrérie, etc., etc.)

(Le 26 septembre 1886, nous avons accordé CENT JOURS d'indulgence aux associés, chaque fois que, dans l'archidiocèse de Québec, ils réciteront avec piété la formule de consécration : *O bonne et miséricordieuse Sainte Anne.....*

E.-A. CARD. TASCHEREAU, Arch. de Québec.)

*(Traduction)*

## LÉON XIII PAPE

## POUR EN PERPÉTUER LE SOUVENIR

A environ sept lieues de la ville de Québec, dans un endroit appelé Beaupré, s'élève en l'honneur de Sainte Anne, mère de la Vierge Immaculée Mère de Dieu, un temple ancien et célèbre, vers lequel viennent avec grande religion et piété de nombreux pèlerins, non-seulement du Diocèse de Québec, mais aussi de tout le Canada et des Etats-Unis de l'Amérique du Nord ; car ils y obtiennent des grâces innombrables et des miracles éclatants par l'intercession de Sainte Anne, la glorieuse mère de la Bienheureuse Vierge Marie.

Ce vaste et insigne sanctuaire est desservi avec un très grand zèle par les membres de l'illustre Congrégation du Très Saint Rédempteur. Une confrérie dite de **SAINTE ANNE**, canoniquement érigée, y est établie et y fleurit. Or, afin que cette pieuse confrérie y produise des fruits de plus en plus abondants, Notre Cher Fils Nicholas Mauron, supérieur général de la dite congrégation, Nous demande, avec l'approbation de l'Archevêque de Québec, de vouloir bien élever la dite confrérie au rang d'archiconfrérie avec les privilèges attachés à ce titre.

En conséquence, voulant témoigner notre spéciale bienveillance envers tous ceux que les présentes lettres favorisent, Nous les absolvons de toutes les excommunications et interdits et autres sentences ecclésiastiques, des censures et peines portées contre eux pour quelque cause que ce soit, s'ils en sont encouru, mais seulement pour ce qui regarde la présente faveur ; Nous érigeons et instituons par ces présentes, en vertu de notre autorité apostolique, et à perpétuité, la dite confrérie canoniquement établie dans la dite église, sous l'invocation et le patronage de Sainte Anne, en archiconfrérie avec tous les droits, honneurs et privilèges ordinaires.

Au supérieur de la dite archiconfrérie, ainsi érigée, Nous accordons aussi à perpétuité le pouvoir d'agrèger, en vertu de notre autorité apostolique, à la dite archiconfrérie, les confréries du même nom et ayant le même but, établies dans toutes les paroisses du Canada et des Etats-Unis, sauf toutefois la forme voulue par la constitution de notre prédécesseur Clément VIII, d'heureuse mémoire, et autres constitutions apostoliques sur cette matière, et de leur communiquer librement et licitement toutes les indulgences et rémissions de péchés et remises de pénitences, accordées par le Saint-Siège à la dite archiconfrérie, pourvu qu'elles soient communicables.

C'est pourquoi Nous discernons que Nos présentes lettres soient et demeurent toujours fermes, valides et efficaces, qu'elles sortent et obtiennent leur plein et entier effet, qu'elles soient en tout et de

toute manière pleinement utiles à ceux qu'elles regardent et regarderont dans la suite, et que dans cette matière il en soit ainsi jugé et ordonné par tous les juges soit ordinaires soit délégués ; Nous déclarons nul et sans valeur tout ce qui, sciemment ou par ignorance, aura été attenté autrement par quelque autorité que ce soit. Nonobstant toutes choses contraires, même dignes d'une mention et dérogation spéciale et individuelle.

Donné à Rome, auprès de Saint Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt-sept, en la dixième année de Notre Pontificat.

M. CARD. LEDOCHOWSKI.

(Traduction)

AUDIENCE DU SOUVERAIN PONTIFE, DU 24 AVRIL 1887.

Notre Très Saint Père LÉON XIII par la Divine Providence Pape, sur la demande faite par moi soussigné, archevêque de Tyr, secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande, afin que la pieuse confrérie de Sainte Anne, érigée dans la Basilique mineure à Beaupré dans le Diocèse de Québec, se développe de plus en plus, et que la dévotion des fidèles s'accroisse, a daigné accorder à perpétuité les indulgences suivantes applicables par voie de suffrage aux âmes du Purgatoire.

1<sup>o</sup> Indulgence PLÉNIÈRE pour les fidèles de l'un et de l'autre sexe à gagner le jour de leur admission dans la confrérie, aux conditions suivantes, savoir : la contrition, la confession, la sainte communion, et une visite faite avec dévotion à la dite église ou basilique, avec prière pour la propagation de la Foi et les intentions du Souverain Pontife.

2<sup>o</sup> Autre indulgence PLÉNIÈRE à l'article de la mort en faveur des personnes déjà associées à la confrérie ou qui le seront à l'avenir, aux conditions suivantes, savoir : la contrition, la confession et la sainte communion, ou bien si elles ne le peuvent, qu'elles soient au moins contrites de cœur et invoquent le Saint nom de Jésus de bouche, ou au moins de cœur.

3<sup>o</sup> Autre indulgence PLÉNIÈRE, aux conditions suivantes, savoir : contrition, confession, communion, visite et prière dans la basilique aux intentions déjà mentionnées, quatre fois par année aux jours désignés par l'Ordinaire.

4<sup>o</sup> Indulgence partielle de SEPT ANS ET SEPT QUARANTAÎNES, quatre fois par an, aux jours à désigner par l'Ordinaire, à la condition d'assister en ces jours aux messes et autres offices divins dans la dite église.

5<sup>o</sup> Indulgence partielle de SOIXANTE JOURS pour toute bonne œuvre faite d'après les règlements de la confrérie.

Donné à Rome, à la Propagande, le jour et an que ci-dessus.

[L. † S.]

(Signé)

† D. ARCH. DE TYR, Secrétaire.

## L'ASCENSION.

(10 Mai.)

Par son *admirable Ascension* Jésus-Christ a voulu nous mentror que son royanme n'est pas de ce monde. On connaît l'aveuglement des Juifs au sujet du caractère que devait revêtir le Messie. L'erreur commune lui prêtait les allures d'un conquérant terrestre.

Le peuple de Dieu, déchu de son antique splendeur, et devenu le jouet des *nations*, gémissait sous l'oppression romaine. Les enfants d'Israël attendaient dans leur misère un libérateur magnifique, en rapport avec leurs désirs exagérés. Il devait, suivant eux, être grand et puissant. La terre entière devait être son partage, et il devait rendre à son peuple son héritage et sa prospérité.

C'était ainsi que les Juifs grossiers et charnels entendaient les prédictions des prophètes. Ils ne comprenaient pas que le bonheur promis devait s'élever au dessus de leur vain idéal. Ils ne comprenaient pas que le royaume du *Désiré des Nations* ne devait pas être de ce monde.

Cette erreur était universelle. Les apôtres eux-mêmes ne purent s'en désabuser qu'à la longue. Jésus-Christ, *la voie, la vérité et la vie*, devait dissiper ce funeste et orgueilleux préjugé. Aussi sa vie tout entière a-t-elle été un démenti formel de ces fausses prétentions.

Trente années de son existence s'écoulèrent à l'ombre dans l'humble solitude de Nazareth. Pendant sa vie publique même, pas de fastueuse démonstration. Nulle part il n'apparaît en triomphateur, si ce n'est quand *Roi de douceur*, il entre dans Jérusalem, humblement assis sur une ânesse. Et ce jour-là, quel triomphe! Un triomphe presque dérisoire, la première scène de ce grand drame d'ignominie et de souffrance dont le héros allait expirer sur une croix de bois entre deux voleurs.

Cette obscurité, le Sauveur l'observa jusqu'à la fin. La Résurrection même, si glorieuse qu'elle fût, eut lieu pendant que les gardes dormaient. Est-il donc étonnant qu'il ne veuille pas jouir ici-bas de son triomphe, et que les anges et les Saints en soient les seuls témoins ? Est-il étonnant que quarante jours après sa victoire sur la mort et l'enfer, un nuage dérobe aux yeux des apôtres le Fils de Dieu qui retourne vers son Père ?



## LE ROSIER DU MOIS DE MARIE.

“ Papa, disait une charmante petite fille de six ans à un ancien militaire qui, nouveau Cincinnatus, occupait ses loisirs à cultiver ses jardins et ses champs, donnez-moi ces jolies petites roses qui sentent si bon, et dont la blancheur égale celle des lys. Pour les effeuiller, sans doute ? répondit le père à l'enfant.— Non, non, répliqua celle-ci ; elles sont trop belles pour cela.—Mais qu'en feras tu ?—C'est mon secret.—Ton secret ! Le mot est risible... et si je te donne l'arbuste entier, me dévoileras-tu cet important mystère ?— Cher Papa, donnez toujours ; je vous dirai plus tard à qui jé destine ces fleurs.—A la tombe de ta pauvre mère, sans doute ?—C'est bien pour ma mère... mais... pour ma Mère du ciel.” En prononçant ces derniers mots, la voix de l'enfant avait un accent si pénétrant et si doux, que le père sans en avoir compris le sens, en fut néanmoins profondément ému. Il s'avança donc vers le rosier, le détacha habilement de la terre et le remit entre les mains de sa petite fille, qui s'éloigna aussitôt emportant avec elle ce cher trésor.

Quand la bonne petite entra au logis, il était déjà tard. Son père l'embrassa plus tendrement encore que de coutume, et se retira dans sa chambre pour prendre un repos bien nécessaire après une journée

employée à de rudes labours. Mais, hélas ! le sommeil ne vint point fermer ses paupières ; une agitation fébrile, inaccoutumée, s'était emparée de son esprit ; les souvenirs d'un passé grossi d'orages revenaient à sa mémoire et lui causaient un indicible effroi. Lui, le brave guerrier, le soldat intrépide, que le bruit du canon et de la mitraille n'avait jamais fait pâlir, éprouvait un saisissement inexprimable.

Pour calmer ces cruelles angoisses, vrai cauchemar de l'âme, causé par le remords, il se mit à balbutier quelques unes de ces prières qu'aux jours de son enfance, il avait bien des fois redites sur les genoux maternels ; et les mots bénis qui, depuis tant d'années peut-être, jamais n'avaient effleuré les lèvres du vieux militaire, vinrent s'y placer en ordre les uns après les autres, et former ce tout sublime connu sous le titre d'Oraison dominicale ou prière du Seigneur...

La prière ! ce cri du cœur, cet élan de l'âme vers Celui qui l'a créée, qui l'aime, qui veut et qui peut seul lui donner le bonheur, est un de ces remèdes efficaces et doux dont l'effet ne tarde pas à se faire sentir. Notre homme en fit la consolante épreuve. Un rayon d'espérance vint tout à coup dissiper les ténèbres dont un instant auparavant, son entendement était enveloppé : " Si je suis pécheur, se disait-il, si pendant de longues années, j'ai vécu en véritable païen, en ennemi de Dieu, tout n'est pas perdu pour moi. N'ai-je pas un petit ange à placer entre moi et la Justice du Seigneur prête à me frapper ? "

En pensant à son enfant, l'ancien soldat s'endormit, et un songe ravissant acheva de le calmer. Il se crut transporté dans un de ces temples mystérieux élevés par le génie de la foi, au Dieu trois fois saint. Au bas du chœur, à l'entrée de la nef principale, était un autel étincelant de mille feux et surmonté d'une gracieuse statue de la Vierge Marie. Une foule de fidèles montaient et descendaient les marches de l'autel, déposant aux pieds de l'image vénérée des fleurs et

des couronnes. Une délicieuse harmonie ajoutait au charme de cette pieuse vision. Mais bientôt la foule s'écoula ; les chants cessèrent ; les lumières s'éteignaient, la lampe du sanctuaire seule projetait ses vacillantes clartés sur le candide visage d'une petite fille qui s'avavançait furtivement vers l'autel et y déposait un rosier chargé de blanches fleurs.

Ici, le vieillard s'éveilla ; le secret de sa chère enfant venait de lui être révélé ; et quand, le matin, elle accourut joyeuse pour l'embrasser : "Moi aussi, lui dit-il en la prenant sur ses genoux, j'ai un secret". L'enfant sourit : "Tu me le confieras, papa, dit-elle à son tour."—"Non, ma petite, tu le verras."

Le dernier jour du mois de mai 186... un militaire ayant sur sa poitrine le signe des braves, s'approchait de la Table Sainte, une jeune enfant le suivait du regard, et semblait envier son bonheur.

Quelques instants après le prêtre qui venait de célébrer les saints mystères, s'approcha de nouveau de l'autel, et détacha d'un rosier placé aux pieds de la sainte Vierge, une branche encore toute fleurie. Il la présenta ensuite au vieux guerrier, qui la baisa respectueusement.

Depuis cette époque, elle figure comme un trophée au-dessus des armes suspendues aux murs de sa demeure, et, chaque fois que les regards du vieillard se portent sur ce rameau desséché, il murmure une prière à Marie, l'aimable et tendre refuge des pauvres pécheurs.

## SAINT ISIDORE.

(Fête le 15 Mai.)

La vie de saint Isidore ressemble à une de ces journées d'été durant lesquelles la campagne est si belle : l'aurore est douce et bienfaisante ; la nature étale toutes ses richesses sous les feux du soleil de

midi ; le soir, l'astre du jour se couche dans une majesté incomparable, pour reparaitre le lendemain dans son immortelle jeunesse. Ainsi l'humble laboureur espagnol a-t-il répandu, répand-il encore sur sa patrie et sur le monde l'éclat de ses douces vertus, et sa gloire ne connaît point de couchant.

Saint Isidore naquit au XII<sup>e</sup> siècle, dans cette catholique Espagne, qui, trois cents ans plus tard, devait donner au monde, saint Ignace de Loyola, saint François Xavier et sainte Thérèse. Ses parents étaient pauvres ; de bonne heure ils appliquèrent leurs fils aux travaux des champs. Quand il fut en âge, il épousa Marie Torribia, jeune fille aussi pauvre que lui, mais pieuse et charitable. Cette servante de Dieu partagea les exercices de piété de son mari, vécut comme lui dans la pratique d'une vie austère, et mérita également d'être honorée par les peuples. En Espagne, elle est appelée sainte Marie *de la Cabeza* ou *de la tête*, parce que son chef vénérable, porté en procession, obtient du ciel le bienfait de la pluie. Son culte a été reconnu et approuvé en 1697 par le Pape Innocent XII.

Ce que l'on peut dire de mieux à la louange de saint Isidore, c'est qu'il mit parfaitement en pratique, dans son humble condition, la maxime de l'Évangile : " Cherchez avant tout le royaume de Dieu et de sa justice ; le reste vous sera donné par surcroît." *Le reste*, pour lui, ce fut l'estime et l'amour que lui voua son maître, les miracles par lesquelles Dieu récompensa sa charité et sa foi, une longue vie, une honnête aisance et une sainte mort. Tant de laboureurs, qui aujourd'hui, dans certains pays, travaillent le dimanche, ont au contraire pour salaire le mépris des bons chrétiens, et la malédiction de Dieu sur eux, sur leur famille, sur leurs champs !

Le pieux Isidore avait coutume de rendre à Dieu ses devoirs chaque matin dans quelque église. Après avoir passé une grande partie de la nuit en prières, il

se rendait, à l'aurore, dans une église de Madrid ou dans une chapelle. Colles-ci, on le sait, sont nombreuses et célèbres : qui ne connaît le nom de Notre-Dame de Torrelaguna, et celui de Notre-Dame de l'Atocha ? La sainte messe, tel était le trésor où l'humble laboureur allait ainsi puiser chaque matin, et il ne se lassait jamais de le faire. En fidèle espagnol, il savait ce que sa patrie avait dû jadis au courage avec lequel elle avait défendu ses autels ; d'ailleurs le voisinage des Maures lui disait assez que la foi d'un grand nombre pouvait encore courir des risques. S'oublia-t-il parfois dans ses longues méditations, et le soleil éclaira-t-il à certains jours ses compagnons de travail déjà à leur charrue, tandis que lui se tenait encore prosterné au pied des autels ? Ou bien la calomnie haineuse voulut-elle lui susciter des traverses, et se venger des leçons que donnait sa sainte vie ? Ce qui est certain, c'est que Jean de Vergas, son maître, écouta un jour les accusations portées contre lui par ses ouvriers. "Isidore, disaient ceux-ci, perd son temps dans les églises, et sa charrue reste immobile. Que ne fait-il comme les autres ?" Jean de Vergas vint donc examiner par lui-même. Isidore était absent en effet. Le maître l'attend, et, pour mieux l'accabler de reproches, se place sur une éminence. Un certain temps se passe, quand tout-à-coup, en jetant les yeux sur le champ qu'avait à labourer Isidore, il aperçoit celui-ci conduisant paisiblement sa charrue, et à ses côtés, deux personnages aux vêtements d'une éclatante blancheur, qui l'assistaient dans son travail. Le miracle était éclatant : non seulement les anges étaient venus rendre témoignage à la vertu du pieux laboureur ; mais celui-ci avait été transporté par une force divine sur la terre qu'il arrosait de ses sueurs ; ou bien, par une faveur plus grande encore, il s'était trouvé en deux endroits à la fois.

Ce prodige changea singulièrement l'idée que l'on avait un moment conçue d'Isidore. Son maître, en

particulier, lui voua dès lors une estime et une vénération extraordinaires qui ne se démentirent point. Il laissa dès lors pleine liberté à son serviteur de servir comme il l'entendait, et ne souffrit plus qu'on trouvât à redire à sa piété. La récompense ne tarda point à venir. Un jour que Jean de Vergas était aux champs à côté d'Isidore, la chaleur étant des plus intenses, il fut pris d'une soif ardente ; s'adressant alors au pieux laboureur, il lui demanda un peu d'eau. Isidore jette les yeux autour de lui : point de source. Plein de confiance en Dieu il frappe alors le sol avec l'aiguillon dont il touchait ordinairement ses bœufs ; une source jaillit à l'instant, et Jean de Vergas émerveillé se désaltère, à son côté. Cette source subsiste encore ; de nombreux malades y vont chercher leur guérison. Un autre jour, un cheval auquel le maître tenait beaucoup étant venu à mourir, saint Isidore le fit revivre. Enfin, une longue et douloureuse maladie ayant emporté la fille de Vergas, le saint laboureur, par ses ardentes prières, obtint de Dieu qu'elle vint à la vie. Il n'en fallait pas tant, on le pense bien, pour qu'on se déchargeât sur lui de l'entière exploitation des terres, et celles-ci rendirent au centuple.

La pureté de cœur et la vie austère d'Isidore donnaient à celui-ci une puissance extraordinaire sur le cœur de Dieu ; le don des miracles qui récompense d'ordinaire l'entière victoire de l'homme sur lui même, fut accordé à notre saint dans une large mesure. Citons en encore quelques uns.

Un jour qu'il avait partagé avec les pauvres son frugal repas, un nouvel indigent vint frapper à sa porte. Marie Torribia lui exprima son regret de n'avoir plus rien à donner ; mais Isidore, entendant cela, lui dit d'aller voir si réellement il n'y avait plus de nourriture. Chose merveilleuse ! le plat qui venait d'être partagé avec les pauvres se trouva aussi rempli que si l'on n'y eut point touché. Le dernier venu se trouva donc être le mieux servi.

Un autre jour, ayant été invité à un festin de confrérie, il arriva le dernier : la prière et la visite des églises l'avaient retenu. Il ne restait que la part qu'on lui avait réservée, mais une troupe de pauvres l'accompagnait, et l'on ne put s'empêcher de se plaindre un peu : " On a pensé à vous, lui dit-on, mais non aux indigents qui n'étaient point invités." — Soyez tranquilles, répondit Isidore, ma part sera suffisante pour eux et pour moi.—On croyait à une multiplication de la portion réservée ; ce fut bien mieux : le serviteur trouva, au lieu de la part d'Isidore, des mets nombreux qui permirent au saint laboureur de donner à ses chers pauvres un banquet en règle qu'il partagea avec eux.

Il serait étonnant qu'un cœur si bon n'eût point été aimé les animaux ; pour eux aussi, Isidore avait recours à la prière ; à eux aussi, si l'on peut ainsi parler, il faisait la charité. Un jour, une des brebis de son maître est emportée par un loup. La bête scélérate s'enfuyait avec sa proie, quand Isidore, averti, tombe à genoux ; à peine a-t-il prié un instant, que le loup abandonne la brebis sans l'avoir tuée, et la mort le frappe lui-même.—Durant une journée d'hiver, le saint laboureur était allé au moulin en compagnie d'un de ses amis ; chacun portait un sac de blé. A un détour de chemin, il voit, perchés sur des arbres, de nombreux oiseaux, auxquels la faim faisait pousser des cris plaintifs. Isidore met son sac à terre, l'ouvre et jette une bonne partie du grain à ces petits animaux. On pense si ceux-ci se firent prier. Cependant l'autre ouvrier se moquait de la simplicité de son compagnon ; mais arrivé au moulin, quelle ne fut pas sa surprise en voyant que pas un grain de blé ne manquait au sac d'Isidore ! Bien plus, quand le grain fut moulu, on trouva que le sac du saint laboureur avait rendu le double de farine. Par ces prodiges éclatants, Dieu manifestait ainsi aux yeux de tous combien lui plaisait cet homme au cœur droit, que nulle souffrance ne trouvait insensible.

Saint Isidore mourut l'an 1170, dans une heureuse vieillesse. Dieu, qui voulait le glorifier, ne permit pas que son corps restât sans honneur. Quarante ans après que sa dépouille mortelle eût été déposée au cimetière Saint-André de Madrid, elle fut trouvée intacte, sans corruption, exhaltant une odeur délicieuse. Chose plus étonnante encore ! Une gouttière avait longtems déversé ses eaux sur le cercueil, et le corps pourtant ne fut point endommagé. On le transporta dans l'église Saint André ; peut-être choisit-on la nuit à dessein pour opérer cette translation ; mais les cloches qui sonnèrent d'elles-mêmes, avertirent toute la population de Madrid qu'il fallait rendre de plus grands honneurs au saint labourer. Dès lors, les malades accoururent en foule à son tombeau ; des paralytiques furent guéris, des aveugles recouvrèrent la vue. L'image du serviteur de Dieu se répandit rapidement, et la peinture sacrée reproduisit de nombreux traits de sa vie dont la mémoire était encore toute fraîche. Enfin, l'autorité ecclésiastique, sollicitée par les cris de tout un peuple, permit de porter le saint corps en procession durant les temps de sécheresse. Le pouvoir de saint Isidore se manifesta d'une manière éclatante. Un jour surtout que l'on implorait de la pluie, un misérable musulman s'écria qu'il voulait être poignardé s'il pleuvait avant vingt-quatre heures. La pluie tomba au même instant en abondance ; et l'infidèle, que ce miracle n'avait point converti, fut assassiné quelque temps après par un de ses ennemis.

Saint Isidore devait défendre aussi sa patrie contre les ennemis du nom chrétien. L'an 1211, Alphonse, roi de Castille, faisant la guerre aux Maures, dans le désfilé de las Navas de Tolosa, cherchait vainement un sentier par lequel il pût attaquer l'ennemi. Le saint labourer lui apparut pendant la nuit et lui indiqua un chemin aisé et inconnu ; la victoire du roi fut complète. De nombreux miracles engagèrent les rois

d'Espagne à poursuivre la canonisation du serviteur de Dieu. Ce qui mit le comble à l'enthousiasme général fut la guérison subite de Philippe III, le 16 novembre 1619. Ce prince, réduit à l'extrémité, fit apporter dans sa chambre le corps d'Isidore, qui fut trouvé encore entier ; il se recommanda au thaumaturge et se trouva guéri sur le champ. Le Pape Grégoire XV, se rendant aux prières du monarque, rendit en 1522 le décret si impatiemment attendu. Saint Isidore fut canonisé avec saint Ignace de Loyola, saint François-Xavier, sainte Thérèse et saint Philippe de Néri : on les appela les *cinq saints*. C'est ainsi, pour parler avec le Roi-Prophète, "*que Dieu tira une fois de plus de la poussière l'humble et le pauvre, pour le placer au rang des princes de son peuple.*"

Saint Isidore est représenté la bêche en main, ou menant sa charrue ; on le peint aussi frappant la terre avec son aiguillon, et faisant jaillir une source. Il est invoqué contre la sécheresse, et les laboureurs l'honorent comme leur patron. Sa fête se célèbre le 15 mai. Il est le Patron de la ville de Madrid.



## ACTIONS DE GRACES.

GRONDINES.—Il y a deux ans, mon frère atteint de la variole qui sévissait alors horriblement dans la paroisse allait infailliblement mourir. Pendant trois longs mois cette maladie, suivie des fièvres typhoïdes, le mena à plusieurs reprises, aux portes du tombeau. Le médecin lui-même, n'ayant aucun espoir de le rendre à la vie, avait commandé son cercueil afin qu'après le dernier soupir rendu, il fût plus tôt soustrait à ceux qu'il pouvait infecter par la contagion de ses terribles maladies. Dans notre douleur nous recourûmes à sainte Anne. Notre frère guérit parfai-

tement, recouvre l'usage des sens et des membres qu'il avait perdu, et jouit depuis d'une santé excellente. Grandes actions de grâces soient donc rendues à sainte Anne pour ce miracle plus qu'évident que je viens signaler pour accomplir ma promesse. — Mme G. G.

ISLET. Au commencement de février dernier, j'étais à travailler au tour, après avoir pris les précautions ordinaires, me conformant aux leçons d'une expérience de 40 années. Soudain, pour une cause que je ne pus prévoir, le manche de l'outil m'éclata dans les mains (un ciseau de deux pouces), et la lame, après avoir tournoyé rapidement sur elle-même, vint me frapper un peu en bas des côtés, et pratiquer une blessure si large et si profonde que les intestins sortaient.

Le médecin appelé aussitôt craignait beaucoup et ne savait que dire.

Mais je l'avais devancé. déjà je m'étais adressé à sainte Anne lui promettant si je guérissais : 1° de faire avec ma famille un pèlerinage à son béni sanctuaire de Beaupré ; 2° de témoigner ma reconnaissance en demandant qu'on publiât cette faveur dans les *Annales*.

Or, j'ai pu aller à l'église hier (dimanche des Rameaux), encore faible, mais guéri.

Je commence à accomplir ma promesse en vous priant de reproduire mon récit dans vos pieuses *Annales*.

Aussitôt que le temps et les circonstances le permettront je ferai le reste.

En attendant je ne cesserai de supplier mon admirable bienfaitrice de remercier le Seigneur pour moi.

Tous les jours, pour lui témoigner ma confiance et mon amour, je lui dirai :

Bonne sainte Anne, notre patronne !

Douce Mère de Marie, heureuse aïeule de Jésus, priez pour nous ! — F. C.

MENOMENEE, MICH. — Par l'intercession de la bonne sainte Anne j'ai été complètement, radicalement guéri

d'une grave maladie dont je souffrais depuis 32 ans. J'ai eu recours à plusieurs médecins des plus habiles qui n'ont jamais pu me guérir. Je me suis alors adressé à la bonne sainte Anne, et je me crois parfaitement guéri, car depuis deux mois je n'ai pas eu le moindre symptôme de cette affreuse maladie. Grâces donc à Dieu et à la bonne sainte Anne !—G. St G.

MÉRIS.—Depuis douze ans je souffrais du pelype. Sans la protection de sainte Anne, je serais déjà dans la tombe, car à mon neuvième pèlerinage j'étais si faible que j'eus peine à entendre la Sainte Messe. Hélas ! prosternée aux pieds de sainte Anne, j'essayais de me résigner à la mort. Mais comment y réussir quand on a un époux chéri et dix enfants qui réclament les soins de leur mère ? Alors je fus inspiré de monter à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Malgré la distance des lieux, et mon extrême faiblesse, et l'horreur que j'avais des médecins ; je suivis l'inspiration de sainte Anne. Trois semaines plus tard je revenais dans ma famille parfaitement guéri ; l'opération avait été des plus heureuses. Merci, oh ! mille fois merci à sainte Anne.—G. P. B.

—000—

## FAVEURS OBTENUES DE SAINTE ANNE (1)

(Depuis le 1er mars).

Succès dans une affaire importante. *Champlain*.—Remise d'un bras fracturé heureusement opérée. *F. T. N. D. de Lourdes*.—Remerciements à sainte Anne. *N. B., Stanfold*.—Guérison et reconnaissance. *Mde N. B., Saccarappa, Me.*—Guérison due à sainte Anne. *A. D., Shawenegan*.—Je dois à sainte Anne la guérison d'une infirmité qui m'obligeait de marcher à l'aide d'une béquille. *A. G., Cap St. Ignace*.—Guérison. *Shenley*.—Mal d'yeux disparu. *Ange Gardien*.—Une mère de famille frappée d'apoplexie revient à la santé, après être restée deux jours sans connaissance. *St-Casimir*.—Mal d'estomac guéri. *St-Paul du Buton*.—En promettant des messes à sainte Anne, j'ai obtenu la guérison d'un mal

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.

inconnu qui m'inquiétait beaucoup. *Valley field.*—Actions de grâces à sainte Anne pour deux faveurs. *Mde L. F., Ste-Marguerite.*—J'avais une tumeur qui prenait des proportions alarmantes. Grâce à sainte Anne, j'en ai obtenu la guérison. Je lui dois aussi trois autres grâces. *Mde A. H., Ancienne Lorette.*—Une tumeur dans la gorge m'empêchait de manger et menaçait de m'étouffer. Après avoir essayé maints remèdes, et même passé 10 jours à l'hôpital pour me faire soigner, j'ai été guérie, grâce à sainte Anne. *Mde J. B. C., Ste-Mélanie.*—Guérison et autres faveurs. *M. L. T., St-Urbain.*—Sainte Anne m'a guérie. *Ste-Justine.*—Reconnaissance à sainte Anne. *Mde G. G., Grondines.*—Maladie grave disparue. *Mde A. D., Louiseville.*—Guérison d'une maladie grave. *F. X. L., St-Jean, I. O.*—Actions de grâces pour disparition de plaies aux jambes. *Mde G. L., Lambton.*—Guérison d'un rhumatisme inflammatoire. *C. L., Centreville, R. I.*—Atteinte d'un mal qu'une douloureuse opération pouvait seule faire disparaître, j'ai fait vœu à sainte Anne, et à l'heure où l'opération allait avoir lieu, j'ai obtenu ma guérison. *Mde I. R., Ironwood, Mich.*—Mon mari souffrait du rhumatisme d'une manière intolérable. J'ai obtenu sa guérison en le recommandant à sainte Anne. *Mde L. T., St-Isidore.*—J'ai été guérie, grâce à sainte Anne, de trois maladies. *Anonyme.*—Toujours confiant à sainte Anne, je l'ai constamment invoquée dans mes troubles et mes épreuves, et toujours j'ai senti sa bienfaisance. *L. H., Stoneham.*—Sainte Anne a guéri ma mère des suites d'un empoisonnement. *Québec.*—Je dois à sainte Anne ma guérison d'une douloureuse maladie. *E. L., St-Bonaventure d'Upton.*—Emploi retrouvé grâce à sainte Anne. *E. G., Sherbrooke.*—Guérison d'une faiblesse dont je souffrais depuis six mois. *L. J. B., Great Falls, N. H.*—Merci pour une faveur. *Alpena, Mich.*—J'ai été délivrée d'un mal de reins qui m'empêchait de filer. *St Antoine.*—Mille remerciements à sainte Anne pour plusieurs grâces. *A. R. D., St-Frs du Lac.*—Grâce à sainte Anne, ma propriété a été préservée du feu qui ravageait celle de mon voisin. J'ai aussi obtenu la grâce de vivre en paix avec un voisin. Ma femme, mon enfant et moi, nous lui devons plusieurs guérisons miraculeuses. *C. N. Kent, N. B.*—Je remercio sainte Anne de m'avoir partiellement exaucée. *Dlle H. M., Québec.*—Guérison d'une forte oppression. *St-Grégoire.*—Deux grâces signalées dues à sainte Anne. *Mde L. C., Grondines.*—Enfant guéri d'une enflure au visage. *J. C. A. T., Grondines.*—Reconnaissance pour plusieurs grâces. *D. C., St-Valier.*—Guérison d'une douleur insupportable au bras. *Newton Centre, Mass.*—Guérison d'une blessure infligée par un coup de pied de cheval. *St. Mary, Ill.*—Disparition d'un mal de tête dont je croyais mourir. *M. L., Kate Vale.*—Sainte Anne m'a débarrassée d'un mal de jambe qui m'empêchait de

travailler. *St-Prospér.*—Guérison d'un cancer due à l'intercession de sainte Anne. *Mde L. M., St-Alphonse, Man.*—Reconnaissance pour une faveur temporelle. *J. L., Charlesbourg.*—Sainte Anne a protégé mon mari dans un pénible voyage. *Anonyme.*—Affaire heureusement conclue. *A. F.*—Ma mère a été guérie d'une grave maladie après la promesse d'un pèlerinage à Ste-Anne. *St-Joseph, Beauce.*—Reconnaissance d'une mère de famille pour la guérison de son enfant. *St-Etienne des Grès.*—Redevable à sainte Anne d'une guérison. *M. L. H., St-François, Beauce.*—J'ai recouvré le sommeil que m'avait enlevé le chagrin causé par la mort de ma mère et de mon fils. *Mde P. G.*—Petite fille guérie du mal d'yeux. *Mde D. L.*—Epileptique guérie. *Mde P.*—Grâce obtenue. *Mde G., Duluth, Minn.*—Il y avait huit jours que je pêchais sans pouvoir prendre le poisson nécessaire à notre subsistance. Je prie sainte Anne et aussitôt je fais une pêche abondante et lucrative. *P. B., Oscoda, Mich.*—Reconnaissance. *Mde P. L., Sumner Dak.*—Vue recouvrée après une perte presque totale. *L. L., Ste-Julie.*—Mal d'estomac guéri par l'invocation de sainte Anne. *Mde L. N., Ste-Julie.*—Ma mère a été guérie d'un mal de jambe qui menaçait de devenir très sérieux. Aussi deux autres guérisons. Inquiétude disparue. *La Présentation.*—Bonheur domestique dû à sainte Anne. *Mde H. A., St-Stanislas*—Femme guérie d'une maladie douloureuse. *St-Dominique.*—Soulagement obtenu. *C. L., Chicopee Falls.*—Grand mal de tête soulagé. *Mlle P. C., St-David.*—Violentes douleurs disparues. *Mde L. C., Saccarappa, Me.*—Guérison par l'intercession de sainte Anne. *Warwick.*—Plusieurs guérisons obtenues par sainte Anne. *M. T., St-Jean, I. O.*—Guérisons et autres grâces. *St-André.*—Guérison d'une institutrice. *R. M. I., St-Raymond.*—Ayant demandé à sainte Anne le succès d'une affaire difficile, j'ai été exaucée au-delà de mes espérances. *R. D. L., Lévis.*—Je dois à sainte Anne une faveur spéciale. *S. M., St-Sauveur, Québec.*—Notre jeune enfant a été délivré d'un danger imminent, grâce à la bonne sainte Anne. *St-Eugène.*—Epuisement guéri. *I. A., New-York.*—Reconnaissance pour plusieurs faveurs. *Mde J. B., Chicopee, Mass.*—Surdité disparue. *A. B., Danville.*—Guérison. *R. C., l'Assomption.*—Le jour de la fête de St Joseph, mon enfant qui souffrait horriblement a eu le bonheur de mourir. *Mde H. L., St-Félix de Valois.*—Guérison ; reconnaissance. *D. L., St-Casimir.*—Guérison de notre petite fille dangereusement malade. *St-Grégoire.*—Parfaite guérison d'une jeune fille malade depuis longtemps. *Anonyme.*—Deux grâces. *Mde N., St-Jean Deschailons.*—Maladie soulagée. *Manitoba.*—Un mari qui, parti depuis 18 mois pour les Etats-Unis avait cessé de communiquer avec sa femme, vient de retourner au foyer, grâce à l'intercession de sainte Anne.

*St-Joachim, Man.*—Sérieux mal de gorge guéri. *Mde F. R. M., Grand Isle, Me.*—Grâce obtenue sur la prière de mes deux petits enfants. *Ste-Anne de la Pêrade.*—Une personne préervée de la consommation. Une autre guérie de la maladie du cœur. *Bay City, Mich.*—Sainte Anne a guéri ma femme qui allait mourir. *B. M., St Paul du Enton.*—Guérisons obtenues de sainte Anne en promettant un pèlerinage. *N. A., Chicoutimi.*—Rétablissement d'une santé compromise. *Mde V. N., Hennepin.*—Devoir paschal heureusement accompli. *A. C., La Baie du Fevre.*—Mère de famille guérie. *P. L., Roxton Falls.*—Emploi trouvé. *Ste-Julie.*—Une chute de voiture m'avais démis l'épaule droite. Le médecin qui me la remit, prétendait que bientôt les douleurs disparaîtraient; ce fut pourtant le contraire qui arriva, car mon bras resta excessivement faible. En faisant des promesses à sainte Anne, je recouvris bientôt l'usage complet du membre malade. *M. L., St-Augustin.*—Trois personnes protégées durant la maladie. *Faub. St-Jean, Québec.*—Après onze ans d'une maladie qui m'empêchait de faire le tiers de mon ouvrage, je dois ma guérison à sainte Anne. Elle a aussi sauvé mon petit garçon des fièvres. *E. R., Waverley, Minn.*—Grâce obtenue. *Mde M. S., St-Charles.*—Enfant guéri de la diphthérie. *Lévis.*—Guérison d'une maladie extrêmement grave et douloureuse. *J. L., Central Falls, R. I.*—Guérison d'une inflammation des intestins. *A. F., Gilbertville, Mass.*—Douleur disparue. *P. D., Ste-Victoire.*—Enfant guéri. *P. L., Ste-Anne de la Pêrade.*—Guérison de rhumatisme. *J. E., St-Romuald.*—Disparition d'une maladie douloureuse et incommode. *Ste-Gertrude.*—Un de mes fils, atteint aux deux pieds d'un mal étrange, souffrait d'atroces douleurs, et dût renoncer à son travail. Nous l'avons recommandé à sainte Anne et il a été guéri. *Mde T. N., New Bedford, Mass.*—Guérison d'une maladie grave. *M. R. C., St-Romuald.*—Grâce à sainte Anne, nous avons pu faire déloger un pois que notre petite fille s'était introduite dans le nez. Cette même enfant dangereusement malade des fièvres scarlatines, a été guérie par la bonne sainte Anne. *T. A., Sillery.*—Disparition d'un rhumatisme qui me tenait cloué sur une chaise. *St-Pierre, I. O.*—A la suite d'une maladie il m'était restée dans la hanche une douleur atroce, dont j'ai été délivrée par l'intercession de sainte Anne. *Mde A. G., Haverhill, Mass.*—Deux guérisons. *L'Assomption.*—Mal d'yeux disparu. *P. B.*—Guérison d'une vieille personne de 73 ans. *J. L., Cohoes, N. Y.*—Guérison d'un mal grave. *F. G., St-Hérôme.*—Une blessure que mon petit garçon avait reçue au front m'inquiétait beaucoup, je le recommandai à sainte Anne et il guérit. *Plantagenet.*—Reconnaissance pour une guérison. *Béancour.*—Reconnaissance. *Mde N. R., Ste-Gertrude.*—Malade soulagée. *Listet.*—Remerciements pour ma famille et moi. *Mde P. L., Ware*

*Mass.*—Emploi trouvé. Grâce accordée. *Mlle O. H., Riv. du Teup.*—Guérison d'un mal de jambes et autres faveurs. *Veuve J. G., St-Alexis.*—Courage obtenu pour élever ma famille. *Mde M. B. St-Paul.* Faveurs reçues de la bonne sainte Anne. *Zlatrice, Trois-Rivières.*—Enfant guéri. *Mde F. L., St-Edouard.*—Mon mari doit sa guérison à sainte Anne. *B. J. T., St-Elzear, Beauce.*—Mal de jambe guéri. *Mde F. J.*—Emploi trouvé.—*St-Roch, Québec.*—Bronchite disparue. *Mde Z. in., St-Eugène.*—Guérison d'une maladie qui m'empêchait de travailler. *Assomption de Mac-Nider.*—Grâce obtenue. *L. D., Kankakee, Ill.*—Guérison d'un mal de tête atroce. *Mde H. B., St-Simon.*—Reconnaissance à sainte Anne pour de nombreuses guérisons et autres faveurs. *Republic, M.*—Plusieurs fois guérie par sainte Anne. *Mde L. G., Shawenegan.*—Guérison complète. *Mde P. B., Tingwick.*—Guérison de ma mère gravement malade. *Mde O. L., Anse-à-Gilles.*—Une maladie m'empêchait de vaquer à mes occupations. Sainte Anne m'en a délivrée. *M. B., l'Islet.*—Guérison. *Mde O. V., Maskinongé.* Guérison due à sainte Anne. *J. L., Worcester, Mass.*—Sainte Anne m'a guérie deux fois. *A. R., Brunswick, Me.*

—000—

## RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES.

Le triomphe de l'Eglise catholique et de notre Saint Père le Pape Léon XIII.

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques de la province de Québec.

Abonnés, 3 ; actions de grâces, 28 ; bonnes morts, 34 ; collèges, 3 ; communautés, 2 ; conversions, 90 ; curés et paroisses, 8 ; défunts, 58 ; emplois désirés, 4 ; enfants, 15 ; entreprises, 7 ; étudiants, 302 ; familles, 20 ; grâces temporelles, 9 ; grâces spirituelles, 7 ; infirmes, 5 ; institutrices et classes, 3 ; intentions particulières, 4 ; ivrognes, 6 ; jeunes gens, 50 ; jeunes filles, 6 ; malades, 40 ; ménage désuni, 1 ; mères de famille, 14 ; patience et résignation, 6 ; peines d'esprit, 1 ; pères de familles, 9 ; persévérances, 3 ; personnes en danger de perdre la foi, 4 ; premières communions, 14 ; protestants, 71 ; religieux ou religieuses, 10 ; vocations, 28 ; voyageurs, 11 ; la diminution du nombre des licences accordées et la conversion des ivrognes dans une paroisse.

La conversion de l'Angleterre, de la Russie et des Etats-Unis.

Les personnes recommandées à Somerset

Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées.

La conservation de la foi parmi le peuple canadien.